

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :
MURIEL RIVET - 02 38 77 33 76 -
Fax : 02 37 36 29 93

[résultats à afficher en mairie](#)

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIPEP DU THYMERAIS
MONSIEUR LE PRESIDENT - CHARTRES METROPOLE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SERAZEREUX
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE PUISEUX
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CLEVILLIERS
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE TREMBLAY LES VILLAGES
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE CHALLET

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

SIPEP DU THYMERAIS

Prélèvement	00108070	Commune	TREMBLAY-LES-VILLAGES
Unité de gestion	0288 SIPEP DU THYMERAIS	Prélevé le :	lundi 06 juillet 2020 à 09h03
Installation	CAP 000420 CHENE CHENU	par :	SYLVAIN SAUBUSSE
Point de surveillance	P 0000000481 CAPTAGE DE CHENE CHENU	Type visite :	RP
Localisation exacte	ROBINET REFOULEMENT		

Mesures de terrain

Température de l'eau
pH

Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
12.9 °C				
7.3 unité pH		25.00		

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type del'analyse : 28X Code SISE de l'analyse : 00114013 Référence laboratoire : LSE2007-24053

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Nitrates (en NO3)	48,7	mg/L				
-------------------	------	------	--	--	--	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00108070)

Eau de qualité chimique conforme aux exigences de qualité en vigueur pour les paramètres mesurés bien que la teneur en nitrates soit très proche de la limite de qualité de 50 mg/l pour une eau distribuée. Cette eau fait toutefois l'objet d'un mélange avant distribution.

Chartres, le 22 juillet 2020

P/la Préfète,
P/ le délégué départemental,
le responsable de l'unité
eaux potable et de loisirs

signé :

Baptiste GROFF